



## PRISE DE POSITION

OCTOBRE 2020

# SMILE 2.0

# 2021-2025



### RAPPELS DE L'AMBITION DU PROJET ÉLABORÉ EN RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS REI 2015

---

#### ➤ Extraits du cahier des charges REI (réseaux électriques intelligents) de 2015

« L'action 6 du plan (de la filière nationale REI) vise à organiser un déploiement à grande échelle des réseaux électriques en France »

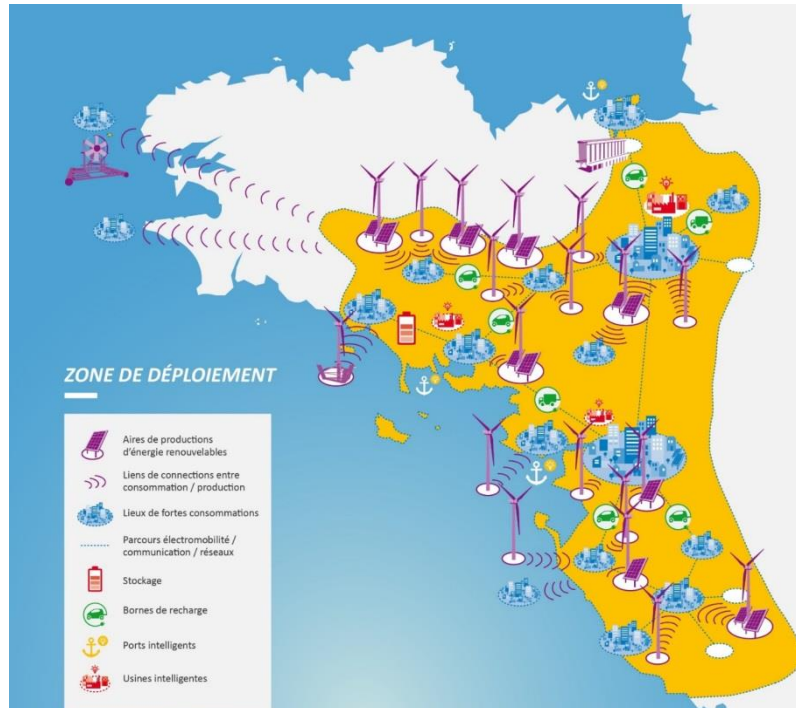
« Le déploiement doit être réalisé sur une zone de taille significative, combinant des territoires de différentes natures autour d'une métropole, et recouvrant une diversité de situations pour mettre en œuvre un panel large de cas d'usages pour les gestionnaires de réseaux, les territoires et les clients et permettre, dans un second temps de généraliser à l'échelle nationale les solutions les plus pertinentes »

#### ➤ Ambition du projet SMILE (dans le dossier de candidature)

Être la vitrine industrielle de l'excellence française des technologies smart grids au service de la transition énergétique et de la croissance verte.

Depuis 2015 :

- élargissement du périmètre d'implication des acteurs à la totalité de Bretagne + Pays de la Loire.
- élargissement du champ technique de réseaux électriques intelligents à réseaux énergétiques intelligents (réseaux électriques + gaz).

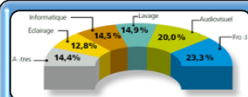


Territoires de déploiement : Morbihan, Ile et Vilaine, Loire Atlantique et Vendée

• **Objectifs de SMILE (extrait des statuts de l'association « SMILE SmartGrids »**



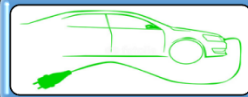
Intégrer massivement les énergies renouvelables, et améliorer leur insertion sur les marchés et les réseaux



Maîtriser les demandes d'électricité et l'adéquation consommation - production au plus juste



Développer une interconnexion des plateformes d'échanges et d'analyse des flux de données énergétiques d'origines très diverses



Intégrer les véhicules électriques dans le panel des solutions de mobilité durable.



Sécuriser les réseaux numériques associés aux réseaux électriques via des outils de test et de labellisation de cyber sécurité et d'interopérabilité.



Valider les modèles économiques et la viabilité des technologies et services



## SITUATION A FIN 2020

### 74 projets homologués dans les champs thématiques suivants:

- Autoconsommation et smart building : 25
- Mobilité Durable : 16
- Smart iles : 4
- Données : 4
- Réseaux et smart territoires : 25

### 74 projets portés par 5 familles d'opérateurs:

- Collectivités et syndicats d'énergie : 38
- Grands groupes, distributeurs et transporteurs d'énergie (RTE, EDF, Enedis, GrdF) : 22
- TPE/PME /ETI : 21
- Structures d'accompagnement, assos et autres : 19
- Promoteurs, bailleurs, bureaux d'études : 8

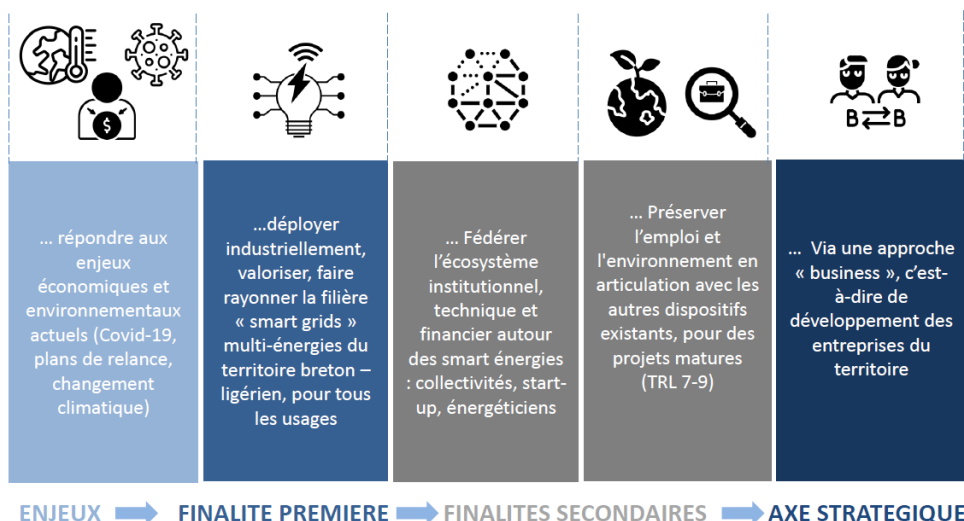
### 2 show rooms (Rennes et Nantes)

## PROPOSITION DE POSITIONNEMENT POUR LA PÉRIODE 2021-2025

Extrait de l'étude Icare 2020 :

### La finalité de SMILE 2.0

*Filière smart grids multi-énergies, réseau public-privé, ancrage territorial : 2 régions et 9 départements*





## Propositions CCI Pays de la Loire pour SMILE 2.0 (période 2021-2025)

Positionnement proposé pour SMILE 2.0 : Passer d'une phase de validation de concepts autour de démonstrateurs à une phase de **déploiement commercial** de solutions innovantes éprouvées, tout en maintenant le **développement de solutions innovantes** majoritairement issues de coopérations inter-filières, en s'assurant de l'efficacité des solutions mise en œuvre (**observation**).

### 1- Le déploiement commercial

Un déploiement devant être générateur de business créateurs d'emplois dans les 2 régions Bretagne et Pays de la Loire, pour les entreprises du domaine des réseaux intelligents :

- PME et ETI implantées dans les 2 régions
- Développement d'entités de grands groupes implantés dans les 2 régions et / ou implantation de nouvelles entités de ces groupes en Bretagne et Pays de la Loire.

Un déploiement par cercles concentriques :

- Diffusion large des solutions auprès des collectivités et aménageurs des 2 régions
- Déploiement sur les autres régions de France
- Déploiement international

Cette phase de déploiement commercial doit s'envisager avec un renforcement des coopérations entre grands groupes et PME-ETI innovantes du territoire.

### Propositions CCI :

- a) Aider à la création de consortium d'entreprises (PME-ETI -Grands groupes) pouvant apporter des solutions globales à des collectivités et des entreprises sur des problématiques de réseaux intelligents :
- Ex : consortium pour rendre une île énergétiquement autonome
  - Ex : consortium pour organiser une solution d'autoconsommation collective à l'échelle d'une zone industrielle ou commerciale

à partir d'une analyse de maturité commerciale des 74 projets et de leurs combinaisons possibles.

- b) Organiser la connaissance de ces offres par les cibles (collectivités, associations d'entreprises...) :
- En s'appuyant sur les outils ayant existant (showrooms, SmileToBusiness) et en valorisant les expériences réussies au cours de Smile1 (74 projets en cours)
  - En développant des plans d'actions commerciaux avec chaque consortium défini précédemment (sur zone Bretagne PDL dans un premier temps, puis France entière), dans le cadre d'un offre « chapeau » portée par SMILE
- c) Préparer le déploiement international
- en aidant les consortiums et les entreprises à prioriser leurs pays cibles, avec l'appui de l'équipe TFE et des experts pays Business France



- en outillant les entreprises et les consortiums pour conduire leur démarche d'internationalisation ( par ex : mis en place d'un ou plusieurs groupes Stratexio Smile)
- en construisant des plans d'actions commerciaux ciblés sur des territoires propices aux offres des consortiums,
- en candidatant à des appels à projets européens sur le déploiement de ces technologies
- le tout , à partir des projets de Smile 1 ayant atteint le niveau de maturité le plus élevé

## 2- La poursuite du développement d'innovation inter filières

Le domaine des réseaux intelligents est encore en phase de démarrage. D'ores et déjà, SMILE a élargi le périmètre des réseaux électriques intelligents aux réseaux énergétiques intelligents.

Demain on peut parier sur un deuxième niveau d'extension en développant des **réseaux d'utilités intelligents**.

Pour cela, il faut intensifier les passerelles entre domaines techniques, susciter et initier des partenariats entre acteurs éloignés, et accompagner le montage de projets plus complexes.

### Propositions CCI :

- a- Construire le discours de positionnement de SMILE, en mettant en avant cette logique d'interconnexion
- b- Renforcer l'expertise de SMILE dans le partage, la sauvegarde sécurisée, et l'exploitation de la donnée technique (en s'appuyant notamment sur l'open data)
- c- Forcer les conditions de la coopération inter-filières, par exemple en faisant émettre par SMILE des Appels à projets impliquant nécessairement la mobilisation de plusieurs pôles ou clusters œuvrant sur des champs différents
- d- Développer une expertise dans l'assemblage de projets complexes interfilières

## 3- L'observation du déploiement des réseaux énergétiques intelligents

L'efficacité des solutions déployées doit nécessairement se traduire dans les exploitations des systèmes : réduction des consommations d'énergie, réactivité des systèmes, diminution des émissions de GES ...

Pour cela, il est essentiel de suivre les impacts des solutions mises en place.

### Propositions CCI :

- a- Compléter l'observatoire régional TEO avec des données propres à l'action de SMILE.
- b- Créer un (des) indicateurs de l'évolution des réseaux intelligent et de leurs bénéfiques.



## Annexes : éléments complémentaires sur le positionnement de SMILE 2 .0

- SMILE ne doit pas être un cluster d'entreprises de plus. Les clusters Atlansun, Méthatlantique, Novabuild ou Atlanbois, et demain Hydrogène, fédèrent déjà les entreprises de leurs domaines respectifs. **Par contre, SMILE pourrait animer des rencontres interclusters pour faire émerger des projets de réseaux énergétiques intelligents associant ces acteurs.**
- SMILE ne doit pas prendre la place des pôles de compétitivité (S2E2, ID4CAR, EMC2). Ceux -ci sont d'ailleurs positionnés sur des TRL plus bas que ceux sur lesquels doit se situer SMILE, sauf là aussi pour faire émerger des projets interfilières. Ces pôles doivent être les points d'appui de SMILE dans la mobilisation des acteurs académiques.
- SMILE n'est pas non plus une technopole, et doit au contraire orienter vers celles-ci les start-ups voulant se positionner sur les réseaux énergétiques intelligents.
- SMILE doit s'articuler avec les institutions dont la transition énergétique est déjà dans les missions notamment les consulaires (cf. missions confiées aux CCI dans le plan de relance auprès des TPE, ou bien encore au travers de l'action ORACE-CCI qui peut être pour SMILE un réservoir d'entreprises susceptibles de déployer des innovations de réseau énergétique intelligent).
- SMILE ne doit pas être la vitrine des grands groupes, mais le catalyseur de partenariats de business entre les différentes familles d'entreprises.
- SMILE doit couvrir les 2 régions pour peser et parce qu'elles sont interdépendantes énergétiquement
  - ⇒ dans ces conditions, SMILE peut difficilement lever des cotisations auprès des entreprises qui sont déjà démarchées par ces structures.